

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 02776 Numéro SIREN : 829 772 219 Nom ou dénomination : A2 FACADE

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2022 sous le numéro de dépôt 21991

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 28 OCT. 2022 Numéro : 21991

A2 FACADE

**Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros**

**Siège social : 26 AVENUE HENRY BARBUSSE, 91270 VIGNEUX SUR
SEINE**

829 772 219 RCS EVRY COURCOURONNES

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 mars 2022

Monsieur Adrian- Ioan COMANELEA, associé unique et Président de la société A2 FACADE, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 mars 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît, ci-dessous, résumant le bilan et soulignant les variations intervenues dans les comptes, et regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu des conséquences sur l'activité et la situation financière de la Société.

Depuis le 31 mars 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

AE

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 528 889 euros contre 321 918 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 64,29%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 893 euros contre 10 929 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -73,53%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 84 766 euros contre 51 633 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 64,17%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 147 857 euros contre 25 351 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 483,24%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 6 547 euros contre 4 728 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 38,47%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 164 378 euros contre 120 344 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 36,59%.

Le montant des charges sociales s'élève à 63 357 euros contre 46 304 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 36,83%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 8 personnes contre 5 personnes à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 60,00%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 144 euros contre 483 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -70,19%.

Le montant des autres charges s'élève à 12 euros contre 16 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,00%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 467 061 euros contre 248 859 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 87,68%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 64 721 euros contre 83 988 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -22,94%.

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros (-174 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 64 721 euros contre 83 814 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -22,78%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 1 293 euros contre -58 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2329,31%.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé contre 19 950 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,84%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 51 220 euros contre un bénéfice de 63 806 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -19,73%.

Au 31 mars 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 241 381 euros contre 144 149 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 67,45%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 51 220 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	51 220 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	23 443 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	74 663 euros
 A titre de dividende global à l'associé unique	 57 143,00 euros
Soit 285,72 euros par action	
Le solde	17 520 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 17 520 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 19 720 euros.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 57 143,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est indiqué que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

AC

Exercice clos le 31 mars 2019 :
22 000,00 euros, soit 110,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2020 :
42 857,00 euros, soit 214,29 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 :
57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, sont communiqués les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses suivantes, non déductibles du résultat fiscal :

Amendes	905 euros
Amortissements excédentaires	4 556 euros
Taxe sur les Véhicules de Société	892 euros

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à VIGNEUX SUR SEINE
Le 15 septembre 2022



A2 FACADE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 26 AVENUE HENRY BARBUSSE, 91270 VIGNEUX SUR
SEINE
829 772 219 RCS EVRY COURCOURONNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 septembre 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 51 220 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	51 220 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	23 443 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	74 663 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	57 143,00 euros
Soit 285,72 euros par action	
Le solde	17 520 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 17 520 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 15 septembre 2022.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2019 :

22 000,00 euros, soit 110,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2020 :

42 857,00 euros, soit 214,29 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 857,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 :

57 143,00 euros, soit 285,72 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 143,00 euros

Certifié conforme
Le Président





A2 FACADE

26 AVENUE HENRI BARBUSSE

91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

LIASSE FISCALE 31/03/2022 IS / RN

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01042021	et clos le	31032022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société				Adresse du siège social	
A2 FACADE 26 AVENUE HENRI BARBUSSE 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE					
SIRET	8	2	9	7	7 2 2 1 9 0 0 0 2 0
Adresse du principal établissement				Ancienne adresse en cas de changement.	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Travaux d'isolation		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	34 249	Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %					
PV à long terme imposables à 19 %					
Autres PV imposables à 19 %					
PV à long terme imposables à 0 %					
PV exonérées (art 238 quindecies)					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies					
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A					
Entreprise nouvelle, art. 44 septies					
Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies					
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies					
Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A					
Autres dispositifs					
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)					
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %					

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art 244 quater W					
---	--	--	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
Nom / Adresse					
N°					

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON					
Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable.				Nom et adresse du conseil	
PNG & ASSOCIÉS 2 RUE DES COMMERES 78310 COIGNIERES				Tél 0130050070	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné				Date 04072022 Lieu VIGNEUX-SUR-SEINE	
				Qualité et nom du signataire Président ADRIAN-IOAN COMANELEA	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Signature	

Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	
------------------------------------	--	---------------	--

Désignation de l'entreprise : <u>A2 FACADE</u>		1 2		
Adresse de l'entreprise <u>26 AVENUE HENRI BARBUSSE 91270 VIGNEUX-SUR-SEINE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
Numéro SIRET * <u>8 2 9 7 7 2 2 1 9 0 0 0 2 0</u>		N° ann. ☐		
		Exercice N clos le, <u>3 1 0 3 2 0 2 2</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	47
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	47
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	338
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	113 950
	Autres créances (3)	BZ	CA	23 128
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	101 645
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	984
	TOTAL (III)	CJ	CK	240 046
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	47
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
CP		(3) Part à plus d'un an :		
CR				
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la nomenclature n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		A2 FACADE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000.....)			DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	23 443
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	51 222
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
TOTAL (II)			DL	76 865	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (III)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	131 288
	Dettes fiscales et sociales			DY	33 180
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	164 516	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	241 381	
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	164 516
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2 FACADE		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	528 889	FH		FI	528 889
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	528 889	FK		FL	528 889	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	2 889		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ	4		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	531 782
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	84 766	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	147 857	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 547	
	Salaires et traitements *					FY	164 378	
	Charges sociales (10)					FZ	63 357	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	144	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	12	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	467 060
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	64 722	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	64 722	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2 FACADE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 917		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 917		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	905		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	718		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 623		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 293		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	14 794		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	534 699		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	483 477		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	51 222		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	33 819	
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
PENALITES ET AMENDES			905				
VALEUR NETTE COMPTABLE VEHICULE			718				
CESSION VEHICULE					2 917		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs		

A2 FACADE

26 AVENUE HENRI BARBUSSE

91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

Annexes légales

Aux comptes annuels présentées en EUROS

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 241 381,15 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 51 221,86 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

1.5.1 - Avec impact sur l'activité de l'entreprise, mais sans être en capacité de le chiffrer et sans remise en cause de la continuité

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	2 413		151
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 382
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	2 413		1 533
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	2 413		1 533

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport		2 564		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 382	1 382
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		2 564	1 382	1 382
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL		2 564	1 382	1 382

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	1 749	97	1 845	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		47		47
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 749	144	1 845	47
TOTAL GENERAL	1 749	144	1 845	47

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	97				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	47				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	144				
TOTAL GENERAL	144				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	113 950	113 950	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	92	92	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	4 392	4 392	
- T.V.A.	18 645	18 645	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	984	984	
TOTAL GENERAL	138 062	138 062	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	131 288	131 288		
Personnel et comptes rattachés	16 158	16 158		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 425	15 425		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 598	1 598		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	48	48		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	164 516	164 516		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**6.1 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 770
Dettes fiscales et sociales	1 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	3 360

6.2 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	984	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	984	

Commentaires:

6.3 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	200	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	200	10,00

Commentaires:

6.4 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	528 889
TOTAL	528 889

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

Répartition par marché géographique	Montant
France	528 889
Etranger	
TOTAL	528 889

6.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	64 722	
Résultat exceptionnel (et participation)	1 293	
Résultat comptable	51 222	

Commentaires:

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		36 524	36 524
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		14 474	14 474
- Dotations de l'exercice		12 175	12 175
TOTAL		9 875	9 875
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		20 261	20 261
- Exercice		7 640	7 640
TOTAL		27 901	27 901
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		5 730	5 730
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL		5 730	5 730
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		12 175	12 175

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/03/2022 12 mois	31/03/2021 12 mois	31/03/2020 12 mois	31/03/2019 12 mois	31/03/2018 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
b) Nombre d'actions émises	200	200	200	200	200
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	528 889	321 918	256 578	247 420	178 315
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	66 159	84 239	30 336	33 756	33 396
c) Impôt sur les bénéfices	14 794	19 950	4 750	4 412	4 124
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	51 365	64 289	25 586	29 344	29 272
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	51 222	63 806	25 055	28 214	28 568
f) Montants des bénéfices distribués	57 143	57 143	42 857	22 000	
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	257	321	128	147	146
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	256	319	125	141	143
c) Dividende versé à chaque action	286	286	214	110	
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	8	5	6	5	
b) Montant de la masse salariale	164 378	120 344	107 768	132 399	91 154
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	63 357	46 304	34 841	55 788	34 090

Observations complémentaires